

Compte rendu assemblée générale extraordinaire

Association Tourisme Rural et Solidaire

Assemblée générale extraordinaire du 23/05/17

Personnes présentes : Olivier Mathis (président), Eric Lavastre (Trésorier)

Personnes excusés : Association La Fage, Laurent Trindade

Modifications des statuts

- Les modifications des statuts portent sur les articles suivant :
- Article 2 : Objet
- Cette association a pour but :
- -La promotion d'une économie solidaire basée sur le développement d'un tourisme responsable et durable.
- -La mise en place d'un réseau entre les acteurs du tourisme, les organisateurs de voyages et de randonnées solidaires, les populations rurales et les randonneurs.
- -De favoriser le développement et le soutien des projets touristiques, ruraux, culturels ou patrimoniaux afin de favoriser le maintien de population en zone rurale.
- -L'accueil et le développement des activités en faveur des personnes en situation d'handicap, des personnes en difficultés sociales, des personnes avec un projet de vie.
- Article 3 : Siège social
- Le siège social est transféré à Pré Lafont au col de la Barricaude 07450 Burzet en montagne ardéchoise chez le président Olivier Mathis.
- Article 7 : Admission
- Pour adhérer à l'association, il faut adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.
- Modifications des statuts validées par l'ensemble des membres.